

REPUBLIQUE FRANCAISE

Versailles, le 02/05/2018

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE VERSAILLES**

56, Avenue de St Cloud

78011 Versailles

Téléphone : 01 39 20 54 69

Télécopie : 01 39 20 58 90

1803024-13

Greffe ouvert du lundi au jeudi de
9h à 16h30 et de 9h à 16h le vendredi

Maître ICARD André
64, avenue Louis Aragon
94800 VILLEJUIF

Dossier n° : 1803024-13

(à rappeler dans toutes correspondances)

Gérard GUEDON c/ MINISTERE DES ARMEES

Vos réf. : REFERE SUSPENSION - Ordonner la
suspension de la décision du 13/04/18 le plaçant en
congé maladie d'office + 1500€ au titre de L. 761-1 du
CJA

ACCUSÉ DE RÉCEPTION RÉFÉRÉ ET AVIS D'AUDIENCE (URGENCE)

Maître,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre requête en référé et de vous informer qu'elle a été enregistrée le 27/04/2018, sous le numéro mentionné ci-dessus.

Vu l'extrême urgence, le juge des référés a fixé l'audience le 22/05/2018 à 10:00 heures. Cette lettre vaut convocation à cette audience, au cours de laquelle vous pourrez présenter vos observations orales. L'audience se tiendra à l'adresse ci-dessus.

Je saisis cette occasion pour vous adresser les recommandations suivantes :

- afin de permettre le rattachement de vos courriers à votre dossier, veuillez mentionner le numéro d'enregistrement qui figure en tête de la présente lettre sur toutes les pièces ou correspondances relatives à cette affaire ;
- ne manquez pas, jusqu'à l'issue de la procédure, d'informer le greffe du tribunal administratif de vos éventuels changements d'adresse. Pour permettre de vous joindre plus facilement, en cas de nécessité, vous pouvez communiquer au greffe vos numéros de téléphone et de télécopie ;

L'état de l'instruction de ce dossier peut être consulté avec le code d'accès confidentiel T78 - 1803024 - 89373 sur le site internet <http://sagace.juradm.fr>.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Maître, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation le greffier,